

SAINT MAMERT ACTUALITES

Saint Mamert actualités, le bulletin qui vous informe entre deux Griffes.



CRISE SANITAIRE

Pour ce deuxième confinement, les écoles fonctionnent, par contre les activités et les événements des associations sont annulés. La place des écoles, les terrains de foot, le foyer et maison Dumond sont fermés au public. Les horaires de la

mairie sont inchangés. Dans le contexte actuel nous vous invitons à prendre rendez-vous pour rencontrer les élus si vous avez des questions ou remarques. Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire au sein du village. Prenez soin de vous !



RENTREE SCOLAIRE ET CONFINEMENT

Les enfants ont repris le chemin de l'école dans un contexte assez particulier. Entre protocole sanitaire et plan Vigipirate, quelques aménagements concertés entre écoles et municipalité ont été mis en place.

Pour cette reprise, c'est avec un masque, désormais obligatoire pour les plus de 6 ans, que les enfants ont rendu hommage à Samuel Paty à travers une minute de silence. Nous les remercions pour leur sérieux. La rentrée ayant été prévue à 10h ce jour-là, le service de garderie a été étendu.

Concernant les adaptations à mettre en place suite au dernier protocole sanitaire, les enfants sont autant que possible scindés en deux groupes afin de limiter le brassage. Ainsi, le service de garderie est désormais organisé dans la grande salle du foyer, le

service de cantine est organisé en trois temps avec un service exclusif pour les enfants de maternelle, un service en cantine pour les CP, CE1, CE2 de la même classe et un service pour les CE2, CM1 et CM2 de la même classe, organisé dans la petite salle du foyer. La cour de récréation est quant à elle divisée en deux, toujours dans l'idée de limiter le brassage d'enfants et le lavage des mains ainsi que la désinfection des classes sont à nouveau intensifiés. Enfin, la sortie des enfants se fait à nouveau par les deux portails afin d'éviter l'attroupement devant l'entrée de l'école.

Bien que les mesures puissent être difficiles pour les enfants, la municipalité tient à souligner une fois de plus la capacité d'adaptation dont font preuve ces derniers.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Jeudi 15 octobre, les 140 élèves de l'école élémentaire étaient invités à voter pour élire les conseillers municipaux du CMJ.

L'élection s'est déroulée au foyer où l'urne et les isolements avaient repris leur place.

Chaque classe a été accueillie par Madame le Maire, qui leur a expliqué le déroulement du vote et leur a présenté les élus mobilisés pour l'occasion.

Parmi les 15 candidats, du CE2 au CM2, les petits électeurs ont élu 12 conseillers qui les représenteront tout au long de cette année scolaire.

Le dépouillement s'est fait en collaboration avec les délégués de classe, qui ont ensuite procédé à l'annonce des élus à leurs camarades.

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel, les réunions en présentiel sont suspendues. Des solutions numériques sont envisagées et nous espérons que les jeunes élus pourront se présenter à vous dans les prochaines éditions du journal municipal.



HOMMAGE A SAMUEL PATY

Les élus de Saint Mamert s'associent à l'hommage rendu à Samuel Paty par l'Association des Maires du Gard.

Une minute de silence sera respectée lors du prochain conseil municipal le 10 décembre pour

montrer notre attachement au respect des valeurs de la République et à la liberté d'expression.

Les drapeaux seront mis en berne le jour du Conseil Municipal.



COMM'UNE ACTU, L'APPLICATION MOBILE DE LA DYNAMIQUE LOCAL

Comm'Une Actu est le journal de la commune version numérique : il permet d'avoir accès en temps réel à toutes les informations et actualités locales. C'est une application téléchargeable gratuitement sur Android et iOS sans création de compte. Comm'Une Actu est également consultable sur un ordinateur portable via le site internet : <https://communeactu.fr>

La mairie de St Mamert met cette application à disposition des commerçants, entreprises, associations et écoles du village.

Ce nouveau service est financé à 100% par la municipalité : cela a été voté lors du dernier conseil municipal.

Nous vous invitons à découvrir et faire découvrir cette nouvelle application.

N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus de renseignements : laura.granier@st-mamertdugard.fr



LES TRAVAUX REALISÉS

Le débroussaillage derrière la cave coopérative a été réalisé ainsi que la taille des arbres, l'installation de la balançoire et d'une poubelle au parc des associations.

Un ralentisseur au lotissement du moulin a été mis en place et les racines sur le chemin de Sieyres ont été supprimées.

Durant la première semaine des vacances, les chauffages au gaz relativement anciens et énergivores de l'école primaire ont été remplacés par

un système de climatisation réversible. Cet investissement permettra de gérer au mieux la température des classes et de la cantine ainsi que de rafraichir en cas de canicule.

Du 28 au 30 octobre, l'entreprise Lautier a procédé au goudronnage du chemin de Francurelle, à la suite de l'enfouissement des réseaux aériens de l'électricité et du téléphone.

L'élagage des arbres se poursuit dans les différents lotissements du village.



INFORMATIONS DIVERSES

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021

Dans le cadre du recensement de la population qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021 des agents recenseurs passeront pour distribuer les courriers et collecter vos informations. Nous vous assurons que vos données sont confidentielles et protégées.

Pour ce faire, nous recrutons des agents recenseurs dynamiques pour cette période. Merci aux personnes intéressées de transmettre leurs coordonnées à la mairie.

NOUVEAUX HORAIRES GENDARMERIE

Horaires d'ouverture au public de la gendarmerie de St Mamert : mercredis et vendredis de 8h à 12h et 14h à 18h.